

7.3. Le CESE invite la Commission à produire, chaque année ou tous les deux ans, un tableau de bord des progrès réalisés dans le domaine du développement durable, en liaison

avec le Forum des acteurs concernés, qu'il est envisagé d'organiser chaque année ou tous les deux ans, en coopération entre la Commission et le CESE.

Bruxelles, le 27 février 2003.

Le Président

du Comité économique et social européen

Roger BRIESCH

Résolution du Comité économique et social européen pour le «Conseil européen du printemps du 21 mars 2003»

(2003/C 95/15)

Lors de sa 397^e session plénière des 26 et 27 février 2003 (séance du 27 février), le Comité économique et social européen a adopté la présente Résolution par 126 voix pour et 1 abstention. La stratégie de Lisbonne se trouve en difficulté.

Le rapport de la Commission pour le Conseil européen de printemps sur la stratégie de Lisbonne, stratégie de renouveau économique, social et environnemental, met en évidence le fait que, même si certains progrès ont été réalisés, la mise en œuvre de la stratégie a pris un sérieux retard. Les difficultés que rencontre la stratégie de Lisbonne (et l'objectif qu'elle fixe à l'Union européenne de devenir l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale) retardent également la stratégie communautaire de développement durable fondée sur l'interdépendance des considérations d'ordre économique, social et environnemental. Le rapport fait état de disparités croissantes entre États membres dans la mise en œuvre de la stratégie dans son ensemble.

Le CESE demande que la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne (telle que complétée par le Conseil européen de Göteborg) fasse l'objet d'efforts comparables à ceux fournis en vue d'instaurer le marché unique et la monnaie unique. Le Comité invite les États membres, mais également les institutions européennes, les régions, les partenaires sociaux et la société civile dans son ensemble à s'engager davantage à œuvrer en faveur des objectifs de Lisbonne, notamment en présentant des rapports détaillés d'avancement des travaux.

Le CESE est tout à fait convaincu que les objectifs de Lisbonne sont nécessaires et toujours d'actualité. Il convient de faire des

efforts pour rebâtir la confiance chez les citoyens européens et créer une vision positive pour l'avenir basée sur la participation des citoyens, afin de garantir une répartition plus équilibrée de la richesse et des surplus produits par la technologie moderne.

Le sommet européen de Göteborg a fixé une nouvelle approche de la politique, en stipulant que les effets économiques, sociaux et environnementaux de toutes les politiques doivent être examinés de façon coordonnée et qu'il faut en tenir compte lors de la prise de décisions. L'intégration du développement durable à la stratégie de Lisbonne constitue un défi particulier que les institutions européennes et les États membres n'ont pas encore relevé.

Le CESE considère que, dans le climat politique et économique actuel, il est capital que l'UE renforce son message sur l'importance de faire avancer les objectifs de Lisbonne et le développement durable.

Les futurs États membres seront automatiquement partenaires de la stratégie de Lisbonne et de la stratégie de développement durable de l'UE, même si aucune n'a été incluse dans les discussions sur l'acquis communautaire. Le CESE considère qu'il est essentiel de soutenir les efforts déployés par les pays candidats pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie.

La situation économique

La situation économique s'est dégradée au cours des deux dernières années et les tensions internationales actuelles ne sont pas favorables à un revirement de situation. En l'absence d'une croissance économique soutenue et durable, il sera difficile d'atteindre les autres objectifs fixés à Lisbonne. Le CESE recommande donc:

- de mieux cibler, étant donné les circonstances actuelles, les grandes orientations des politiques économiques et l'application du pacte de stabilité et de croissance, en insistant sur l'aspect «croissance» afin de promouvoir une activité économique durable et la préservation du pouvoir d'achat individuel, ainsi que l'emploi;
- d'assurer en particulier une coordination plus efficace au sein de l'eurogroupe et, sur cette base, de renforcer le rôle de ce dernier dans les instances et les institutions européennes;
- d'équilibrer le système fiscal et les dépenses de sécurité sociale afin de garantir à la fois de meilleurs investissements et une protection sociale adéquate et durable;
- de relancer le marché unique dans des secteurs clés tels que le brevet communautaire, de simplifier la réglementation et d'en améliorer la qualité;
- d'encourager l'innovation des entreprises, la compétitivité et l'esprit d'entreprise, et notamment une utilisation optimale des possibilités offertes par le sixième programme-cadre de recherche.

Emploi

Le CESE soutient les trois objectifs (plein emploi, qualité et productivité du travail, cohésion et marché du travail favorisant l'insertion) définis dans la proposition sur l'avenir de la stratégie européenne pour l'emploi et des lignes directrices pour l'emploi moins nombreuses, plus stables et mieux ciblées. Le Comité réitère sa demande en faveur d'une amélioration de la coordination entre les orientations des politiques économiques et la stratégie pour l'emploi, afin de réaliser ces trois objectifs.

Le CESE demande aux États membres de faire participer les partenaires sociaux et les autres organisations de la société civile à la définition de mesures et d'objectifs plus précis aux niveaux national et régional, qui devraient contribuer à la réalisation des objectifs communautaires et être repris par la

Commission européenne. Les mesures prises dans le cadre de la stratégie pour l'emploi doivent être adaptées aux besoins des particuliers et des entreprises et modulées à cet effet, ce qui suppose des partenariats entre acteurs des différents niveaux.

Le CESE souhaite souligner l'importance des actions visant à mettre en œuvre les lignes directrices dans les domaines suivants:

- enseignement fondamental et formation tout au long de la vie;
- esprit d'entreprise;
- gestion des flux migratoires;
- société favorisant l'insertion des personnes handicapées et autres groupes de population défavorisés;
- équilibre homme/femme.

Développement durable

Le CESE regrette que le développement durable ne soit ni encore pleinement intégré à la stratégie de Lisbonne, ni reconnu comme étant l'un des défis les plus importants et les plus vastes de l'UE.

Le CESE demande au Conseil européen de printemps de replacer clairement le développement durable parmi les toutes premières priorités de l'Union européenne en insistant sur l'interdépendance entre le développement durable, la croissance économique et l'emploi, aspect mis en exergue dans les conclusions du sommet de Göteborg. Il insiste sur le rôle crucial de la recherche-développement dans le développement durable et dans la mise en œuvre de la stratégie de Lisbonne.

Le CESE souligne qu'il est extrêmement important que le développement durable soit intégré concrètement et dans la pratique à la stratégie de Lisbonne. Il souligne certaines questions pour lesquelles cette intégration est essentielle: renforcement du soutien aux investissements privés et publics dans les nouvelles technologies et les nouveaux équipements respectueux de l'environnement, efforts en vue d'améliorer la qualité du travail et nouvelle grande consultation sur la fixation des prix pour l'utilisation des ressources naturelles.

Dans une perspective à plus long terme, l'UE devra trouver de nouvelles stratégies pour son approvisionnement énergétique et la réalisation d'économies dans ce domaine. Le CESE souhaite que le Conseil européen marque le début d'une action cohérente visant à rendre l'UE moins dépendante des combustibles fossiles.

Le CESE rappelle pour conclure que le sommet de Lisbonne demandait aux entreprises, aux partenaires sociaux et à la société civile en général de participer activement à la mise en

œuvre de la stratégie de Lisbonne. Le CESE veillera tout particulièrement à ce que cela soit le cas.

Bruxelles, le 27 février 2003.

Le Président
du Comité économique et social européen
Roger BRIESCH
